

Trouvaille de l'Eglise de Dombresson

En 1996, le temple de Dombresson a été fouillé par une équipe du Service des monuments et sites du Canton de Neuchâtel.

Du point de vue du matériel numismatique, 35 monnaies médiévales et contemporaines ont été découvertes. Notons au passage que ces monnaies sont les premières à avoir été officiellement trouvées dans une église du canton de Neuchâtel.

Fribourg, Ville	quart, 1446	1 ex.
	denier, 1446	8 ex.
	maille, 1446	2 ex.
	maille, 1446-1475	3 ex.
	batz, 16 ^e s.	1 ex.
Lausanne, Evêché	Aymon de Montfaucon (1491-1517), denier	4 ex.
	obole anonyme, 14 ^e s.	1 ex.
Neuchâtel, Principauté	Frédéric I ^{er} , creuzer, 1713	1 ex.
Berne, Ville	fünfer, 1420-1480	1 ex.
Laufenburg, Ville	bractéate, 13/14 ^e s.	1 ex.
Lucerne, Ville	angster, 15 ^e s.	1 ex.
Zurich, Ville	rappen, 18 ^e s.	1 ex.
Provence, Comté	Alfonse d'Aragon (1196-1209), denier	1 ex.
France, Royaume	Louis XI (1461-1483) ?, denier tournois	1 ex.
Besançon, Ville	Charles-Quint, niquet, 1530-1556	1 ex.
Etats pontificaux	anonyme, quattrino, début du 15 ^e s.	1 ex.
Liège, Evêché	Jean de Heinsberg (1419-1455), double mite	1 ex.
Bunde, Seigneurie	Jean de Bunde (début 15 ^e s.), mite	1 ex.
Rummen, Seigneurie	Jeanne de Wesemael (1464-74), double mite	1 ex.
Rummen, Seigneurie, Jeanne de Wesemael (1464-74) ou Stein, Seigneurie, Jeanne de Merwede (1452)	mite (?)	1 ex.
Non identifié		2 ex.

Sans vouloir donner un commentaire complet de ces trouvailles, il faut relever plusieurs choses :

- ❑ la quasi absence de frappes neuchâteloises ;
- ❑ la prédominance des frappes fribourgeoises (15) et lausannoises (5) **(58%)** ;
- ❑ la présence ensuite de monnaies provenant des Pays-Bas méridionaux : Liège, Bunde et Rummen, présence attestée également dans les églises vaudoises **(11.7%)**.

Si on examine maintenant la fourchette chronologiques des émissions, on voit que :

- elle s'étend du début du 13^e siècle (Comté de Provence, Alfonse d'Aragon, 1196-1209) au 18^e siècle (rappen de la Ville de Zurich et creuzer de Frédéric I^{er} frappé à Neuchâtel) ;
- la majorité des pièces date du 15^e s. ou du tout début du 16^e s. : 26 monnaies sur 34, soit 76.4 % ; le reste ne représentant que 7 monnaies, soit 23.5%.

C'est précisément cette distribution chronologique qui explique l'absence de monnaies neuchâteloises : Neuchâtel n'ayant tout simplement pas frappé monnaie au 15^e s. ! Une activité monétaire est connue à Neuchâtel au milieu 14^e s. (deniers du comte Louis et bractéates de sa fille Isabelle) et ne reprend que sous les Orléans-Longueville, en 1589, avec Henri I^{er}.

En ce qui concerne maintenant les monnaies provenant des Pays-Bas méridionaux, il faut se souvenir tout d'abord que ces Etats faisaient, à l'époque, partie – à un titre ou un autre – du Duché de Bourgogne. Ensuite, on voit qu'il s'agit exclusivement de monnaies frappées dans le courant de la première partie ou au milieu du 15^e s., c'est-à-dire avant les guerres de Bourgogne et l'expédition de Charles le Téméraire en Suisse (cf. la date de 1476 pour les batailles de Grandson et de Morat).

La présence de monnaies frappées avant la date de 1476 ou 1477 par les Etats bourguignons – ou les satellites de ceux-ci – se vérifie également dans les églises vaudoises : les trouvailles de ce type y sont en effet nombreuses.

On constate ensuite que, après cette date, ces émissions disparaissent quasi complètement. Il faut donc conclure que la date de 1477 marque un tournant en ce qui concerne la circulation du petit numéraire (les grosses espèces n'étant point touchées par le phénomène).

Pour l'instant, les circonstances de la circulation de ce numéraire bourguignon dans nos régions sont encore imprécises : s'agit-il de monnaies parvenues ici à la faveur de l'influence bourguignonne ou s'agit-il de monnaies apportées plus spécifiquement par les armées du Téméraire ? Les recherches à venir nous le diront !¹

¹ D'après : Marguerite Spoerri, « Trésors et trouvailles monétaires médiévales : un aspect méconnu de notre patrimoine », Mardi du Musée du 22 juin 1999.